



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mars 2004  
Français  
Original: anglais

### Commission du développement durable

#### Douzième session

14-30 avril 2004

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Module thématique du cycle d'application 2004-2005

### Documents de synthèse présentés par les grands groupes

#### Note du Secrétariat

Additif\*\*

### Document de synthèse des jeunes et des enfants sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains\*\*\*

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
<b>Eau et assainissement</b>		
I. Introduction .....	1-2	3
II. Pourquoi les jeunes et les enfants sont inquiets .....	3	3
III. Faits récents et difficultés .....	4-10	4
IV. Quelques projets dont les jeunes ont pris l'initiative .....	11-15	5
V. Leçons de l'expérience acquise, tendances observées et obstacles à surmonter ..	16-30	5
VI. Domaines thématiques .....	31-40	9
VII. Grandes orientations .....	41-44	10

\* E/CN.17/2004/1.

\*\* La soumission du présent document a été reportée pour que des consultations complètes puissent avoir lieu entre toutes les parties intéressées.

\*\*\* Élaboré par le Groupe des jeunes de la Commission du développement durable en consultation avec des réseaux de jeunes. Des études de cas concrètes sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains peuvent être consultées sur l'Internet à l'adresse <<http://groups.takingitglobal.org/WSSD-YouthCaucus/docs>>. Les vues et opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.



VIII.	Conclusions . . . . .	45–46	11
	<b>Établissements humains</b>		
IX.	Introduction . . . . .	47–61	11
X.	Politique nationale du logement . . . . .	62	13
XI.	Que faut-il faire? . . . . .	63	14
XII.	Grandes orientations . . . . .	64–65	14
XIII.	Conclusions . . . . .	66–67	15

## **Eau et assainissement**

### **I. Introduction**

1. D'ici à 2050, on prévoit qu'au moins une personne sur quatre vivra dans un pays où le manque d'eau douce est chronique ou récurrent. Quelque 6 000 enfants meurent chaque jour de maladies liées à l'eau potable ou à des moyens d'hygiène insuffisants. Or, l'avenir sera le présent des jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous employons de plus en plus activement à organiser des réseaux et des projets menés par les jeunes et que nous continuons à donner de la voix pour tenter d'appeler votre attention.

2. Le grand groupe des jeunes et des enfants souhaite tout d'abord faire remarquer que chacun ici a déjà bien conscience de l'importance de l'eau et de l'assainissement dans le développement durable et la réduction de la pauvreté, l'importance fondamentale de cet aspect de la question ayant déjà été soulignée à maintes reprises ces dernières années à Rio de Janeiro, à Johannesburg et à d'autres réunions et conférences. Nous espérons que cette session de la Commission du développement durable sera davantage qu'une occasion de répéter une fois encore l'urgence qui s'attache au problème, que chacun admet désormais, mais qu'il y sera plutôt question de ce que les gouvernements font pour atteindre véritablement les objectifs du Millénaire pour le développement.

### **II. Pourquoi les jeunes et les enfants sont inquiets**

3. Le grand groupe des jeunes et des enfants est particulièrement préoccupé parce que :

a) Les pénuries d'eau, problème dont on parlait déjà il y a une dizaine d'années, deviennent aujourd'hui une réalité. Les pays qui manquent d'eau connaissent encore plus de problèmes qu'avant, tandis que même ceux qui n'en manquaient pas commencent à connaître certains problèmes, devant notamment faire face à des pénuries au cours des mois d'été et à une surexploitation de leurs réserves d'eau douce;

b) L'eau est polluée du fait que, de plus en plus, nos lacs et nos cours d'eau contiennent de plus en plus toutes sortes de produits chimiques, de produits de déversement, de déchets non traités et nombre d'autres substances qui ont un effet direct à long terme sur la santé des enfants;

c) De plus en plus, l'eau sera l'objet de conflits que nous, les jeunes, devons subir demain, et non les adultes d'aujourd'hui. Bien qu'il n'y ait pas encore eu de guerres de l'eau, au train où vont les choses, elles ne manqueront pas de se produire. Nous sommes ici aujourd'hui pour tenter de faire en sorte qu'un problème que l'on peut déjà prévoir ne se produira pas.

d) Les jeunes et les enfants sont souvent les premiers concernés par les pénuries d'eau et les problèmes d'assainissement, qui touchent à leur santé et à leur bien-être, et à leur capacité même de parvenir à un certain âge ou de recevoir l'éducation adéquate dont ils ont besoin pour faire naître un monde meilleur;

e) Les jeunes enfants représentent plus de 30 % de la population mondiale et n'ont jamais voix au chapitre dans la plupart des réunions. Ce sont pourtant les jeunes d'aujourd'hui qui joueront un rôle important dans les grandes réunions de demain.

### **III. Faits récents et difficultés**

4. La nécessité d'une meilleure gestion de l'eau sur les plans local, national, régional et mondial est une question fondamentale, et c'est un vrai problème étant donné que la crise actuelle de l'eau a souvent été déclenchée non pas parce que l'eau manquait, mais à cause d'une mauvaise gestion. Une bonne gestion dans le secteur de l'eau suppose de bonnes méthodes et la participation, la transparence et la responsabilité des acteurs concernés.

5. En dépit des investissements considérables consacrés ces 30 dernières années aux systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans de nombreux pays, la difficulté d'assurer un approvisionnement en eau et des services d'assainissement écologiquement viables pour les établissements humains est encore d'actualité.

6. L'accès à l'eau est devenu un luxe pour les pauvres en raison de projets transfrontières démesurés comme les superoléoducs ou liés à la prospection du gaz et du pétrole, au développement du rail et d'autres projets d'infrastructure, à une industrie minière aveugle et destructrice, à une mauvaise utilisation des terres, à l'agro-industrie et à l'urbanisation. Une eau de mauvaise qualité et des conditions sanitaires déplorables continuent d'être le lot quotidien des populations marginalisées de la planète.

7. Les communautés rurales ne considèrent pas l'eau et l'assainissement comme une priorité. Ainsi, un projet de cartographie sociale mené à Svuuere, localité du district de Zaka au Zimbabwe, a montré que la population était particulièrement préoccupée par des sujets tels que l'alimentation ou les routes, l'eau et l'assainissement étant relégués au second plan. Il faut faire davantage pour sensibiliser les collectivités rurales à l'importance de l'eau et de l'assainissement.

8. Le scepticisme qui se manifeste lorsque les jeunes ont pleinement voix au chapitre dans les plans, programmes et politiques qui sont proposés est toujours un problème aux niveaux local, national et régional. Un changement d'attitude doit rapidement intervenir si l'on veut que les jeunes jouent véritablement un rôle dans le développement durable.

9. Plus de 24 milliards : c'est le nombre d'heures perdues chaque année à administrer des soins aux personnes souffrant de la diarrhée. La situation est particulièrement critique dans les pays en développement, où ce sont les enfants qui sont le plus touchés.

10. Le traitement des maladies imputables à un mauvais assainissement, à des pratiques contraires à l'hygiène et à des eaux souillées coûtent l'équivalent de près de 20 milliards de dollars des États-Unis chaque année et c'est une contrainte particulièrement lourde dans les pays en développement.

## **IV. Quelques projets dont les jeunes ont pris l'initiative**

11. Des ateliers et séminaires de renforcement des capacités ont été organisés par des jeunes et des ingénieurs des eaux. Ces activités avaient pour but de renouer le dialogue entre la jeunesse et les spécialistes de l'eau, jeunes ou confirmés. Les groupes de jeunes sont parvenus à créer des relations de travail avec le Ministère de la mise en valeur des ressources rurales et des ressources en eau du Zimbabwe.

12. Les équipes des jeunes du Botswana sur l'eau ont créé une structure à trois niveaux pour faire participer les jeunes à des ateliers de sensibilisation à la gestion intégrée des ressources en eau. Le premier niveau est constitué d'un réseau de jeunes en âge de fréquenter l'école (13 à 18 ans) s'intéressant aux problèmes de l'eau. Le deuxième comprend des jeunes de l'enseignement supérieur qui s'intéressent à ces questions. Le dernier groupe est formé de jeunes spécialistes de l'eau (qui sont déjà rentrés dans la vie active ou travaillent pour des institutions).

13. Des programmes de voyages d'étude et d'échange ont été organisés en Afrique australe et, à ce jour, les équipes des jeunes du Botswana, du Swaziland et du Lesotho sur l'eau ont participé à ces visites. Ces voyages ont pour objectif d'échanger des idées et d'engager un débat constructif sur les questions liées à l'eau, l'assainissement et l'environnement. Des conférenciers et des ingénieurs des eaux y sont également invités à partager leur savoir.

14. Campagne des jeunes du Lesotho sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène – cette campagne axée sur les modes d'existence viables à terme vise à maintenir l'effort d'information et de communication sur ce sujet dans la région. Pour l'équipe spéciale des jeunes d'Afrique australe sur l'eau, c'est l'occasion d'associer les jeunes à la réalisation de l'objectif dans le domaine de l'assainissement fixé au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en 2002. Des jeunes ont décidé de se mobiliser pour mieux informer la population et agir pour l'hygiène, tout en essayant de susciter une volonté politique en faveur de cette cause importante, et de présenter leurs points de vue à la douzième session de la Commission du développement durable.

15. L'Année internationale de l'eau douce, coordonnée par l'UNESCO et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, a mis en place un réseau d'initiatives sur l'eau dirigé par des jeunes partout dans le monde; ce réseau est appelé à se développer et à continuer de collaborer avec l'ONU à l'avenir dans le cadre de la Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie », et de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

## **V. Leçons de l'expérience acquise, tendances observées et obstacles à surmonter**

### **A. Se donner les moyens d'agir**

16. Les gouvernements ne sont pas les seuls à mener une action pour promouvoir une utilisation viable à terme des ressources en eau. Des groupes sociaux divers et nombreux s'y emploient également, ou souhaiteraient apporter leur contribution. Or

bien souvent, ils n'en ont pas les moyens, parce qu'ils n'ont pas accès à l'information, aux ressources, aux fonds ou aux moyens. Nous considérons :

a) Qu'un effort devrait être fait pour donner plus de possibilités et de moyens à divers groupes de la société de façon qu'ils puissent s'organiser pour aider leurs communautés à accéder aux ressources en eau ou à réduire leur consommation d'eau;

b) Qu'il est essentiel de prévoir des mécanismes et des programmes propres à faciliter le partage de l'information et l'accès à celle-ci pour tous les groupes, en utilisant les techniques de l'Internet ou d'autres moyens.

## **B. Assurer la participation des jeunes au processus**

17. Ce sont les jeunes qui suscitent le changement. Ils peuvent transmettre leurs connaissances aux jeunes de leur âge mais aussi à leurs proches et à leur famille. Un tel modèle participatif permettrait de mieux sensibiliser les collectivités locales et, à plus long terme, la communauté internationale aux problèmes de l'eau. Les jeunes ont la capacité de produire des idées originales et novatrices et de les appliquer.

18. Les jeunes sont organisés; et les réseaux de jeunes menant une action à l'échelon local continuent de se développer partout dans le monde. Ces groupes, bien que suffisamment nombreux et ayant les ressources humaines nécessaires pour changer les choses au sein de leur collectivité, n'ont pas accès à des moyens financiers ou autres suffisants pour appliquer ces programmes. Partout dans le monde, les groupes de jeunes sont de plus en plus actifs et conscients des questions. Ces jeunes, avec peu d'argent et beaucoup de professionnalisme, inspirent d'autres jeunes du monde entier : c'est assurément là une ressource à exploiter.

## **C. Faire participer tous les groupes au processus et à la recherche de solutions**

19. D'après l'expérience de nombreux pays, la constitution de partenariats ouverts à de multiples acteurs aux différents niveaux de la société associant les pouvoirs publics, le secteur non gouvernemental et le secteur privé pour agir dans le cadre de programmes et de projets sur l'eau, l'assainissement, les établissements humains et le développement durable en général s'avèrent une stratégie payante.

20. D'autre part, la jeunesse, décrite dans Action 21 comme le seul acteur en transition – à savoir qu'au terme de leur apprentissage, tous les jeunes seront appelés à rejoindre les principaux secteurs de la société –, est donc un facteur décisif pour pérenniser les politiques de développement durable. Il est donc essentiel que les jeunes, dirigeants d'aujourd'hui et surtout de demain, soient formés et outillés pour mener activement ce processus.

21. Les jeunes et les enfants font partie de la société et sont appelés à devenir les acteurs et les dirigeants de tous les autres groupes de la société. Pour qu'ils puissent jouer un rôle demain, les tâches suivantes doivent être accomplies sans retard.

22. Les jeunes seront, demain, dans les gouvernements et les délégations : d'une réunion à l'autre, les gouvernements répètent inlassablement les mêmes déclarations dans des langues différentes. Certains admettent les problèmes mais ne veulent pas

s'en occuper, d'autres tentent de les dissimuler sous les détails techniques. Prenez des positions fortes sur ces questions, et encouragez vos ministères, vos pays, vos administrations locales, en leur donnant la possibilité et les moyens de participer à la réalisation des promesses sur lesquelles vous vous êtes engagés à l'échelon international :

a) Les jeunes doivent faire partie des délégations officielles, de même que les jeunes responsables nationaux qui s'efforcent de faire avancer les choses;

b) Les jeunes doivent être consultés et participer, avant, pendant et après ces réunions, à l'élaboration des positions et des politiques de leurs gouvernements.

23. Les jeunes sont les futurs dirigeants du secteur privé et de l'industrie : le secteur privé et l'industrie ont de plus en plus un rôle de premier plan à jouer dans le développement durable : pas simplement en raison des ressources financières et techniques qu'ils sont en mesure d'offrir, mais parce qu'ils sont de gros consommateurs de ressources en eau, et que le souci de rentabilité les conduit souvent à polluer l'environnement :

a) Les écoles de gestion doivent s'attacher à faire comprendre aux responsables du secteur privé et de l'industrie la nécessité d'intégrer le développement durable dans toutes leurs politiques, que ces décisions soient rentables ou non;

b) Un travail doit être accompli dès à présent pour que des notions telles que le principe du « pollueur-payeur » ou le développement durable fassent partie intégrante des pratiques et de la culture du monde des affaires et de l'enseignement des disciplines économiques lorsque les jeunes d'aujourd'hui auront accédé aux responsabilités;

c) Les instruments et des incitations doivent être prévus pour que les ressources en eau soient utilisées de façon rationnelle par l'industrie, notamment en adoptant une législation stricte en matière de lutte contre la pollution et de traitement des eaux aux échelons local, national et international.

24. Les jeunes femmes d'aujourd'hui deviendront les femmes éduquées et les responsables de demain. Partout dans le monde, les jeunes femmes sont moins éduquées et bénéficient de moins de débouchés en raison des pénuries d'eau et des tâches domestiques. Les femmes devraient avoir droit à une éducation suffisante et pouvoir s'épanouir pleinement dans leur rôle au sein de la société. L'éducation des femmes et l'accès à l'eau aideront à atteindre tous les objectifs auxquels se sont engagés tant de pays dans le monde.

25. Les agriculteurs ont un rôle très important à jouer dans la gestion de l'eau dont ils sont l'un des principaux consommateurs. À un moment où de plus en plus de jeunes ruraux renoncent à la vie d'agriculteur pour migrer vers les villes, l'agriculture traditionnelle est progressivement remplacée par de très grosses exploitations, qui bien souvent consomment plus d'eau et polluent davantage :

a) La nouvelle génération d'agriculteurs devra être informée des questions de l'eau et de son utilisation pour l'agriculture, et les agriculteurs doivent avoir accès à cette information;

b) Des incitations et des subventions publiques doivent être offertes pour inciter les agriculteurs à prendre des décisions écologiquement rationnelles et favoriser le maintien de l'agriculture familiale traditionnelle.

26. Les jeunes des peuples autochtones ont appris de leurs aînés un respect de l'environnement et une culture de l'eau. Il importe que les générations suivantes gardent cet héritage et le transmettent partout dans le monde. Cet attachement à notre terre et cette fierté de nos ressources devraient être ressentis par tous et non simplement par les peuples autochtones :

a) Écouter les peuples autochtones aujourd'hui et apprendre auprès d'eux, de sorte que nous ne perdions pas cet héritage de connaissances hydrologiques;

b) Réintroduire les systèmes collectifs traditionnels de gestion de l'eau ou les incorporer dans les pratiques existantes.

27. Les jeunes sont les scientifiques de demain. Les jeunes scientifiques doivent être encouragés et formés à se consacrer à la recherche de solutions pour le développement durable dans les sciences, et en particulier à la recherche de solutions écologiquement viables aux problèmes de l'eau.

28. Les jeunes sont les responsables locaux de demain. Le changement doit se produire simultanément à l'échelon national et à l'échelon local. Les collectivités locales ont une grande capacité d'action au niveau local. Du fait qu'elles prennent en considération la population, les spécificités et la culture du territoire dont elles ont la charge, elles jouent un rôle très important dans la promotion du développement durable :

a) Les responsables locaux doivent connaître les questions de l'eau et du développement durable et être formés aux méthodes permettant d'améliorer l'utilisation et la gestion des ressources en eau;

b) Le paragraphe 170 du Plan d'application de Johannesburg relatif à la création et au renforcement des conseils nationaux ou locaux représentatifs de la jeunesse doit être appliqué en vue d'assurer et de former la future génération de responsables locaux.

29. Les organismes des Nations Unies ont un rôle important à jouer et leurs programmes devraient être coordonnés pour apporter savoir-faire, ressources et projets et encourager le dialogue avec les divers groupes de la société et gouvernements en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

a) Fournir des indicateurs et des ressources aux gouvernements, oeuvrer au renforcement des capacités et informer les gouvernements et les divers groupes de la société;

b) Développer les programmes et consacrer des ressources aux programmes existants visant à faciliter l'application des objectifs d'Action 21 et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et développer ces programmes;

c) Poursuivre l'action entamée auprès des jeunes au cours de l'Année internationale de l'eau douce et poursuivre cette action dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable et la Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie ».

30. En vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau et à l'assainissement, il importe que tous ces groupes travaillent ensemble et s'assoient à la même table. Chaque groupe dispose d'un savoir-faire dont on a besoin pour parvenir aux solutions et aucun ne peut être tenu à l'écart.

## **VI. Domaines thématiques**

### **A. Élimination de la pauvreté**

31. L'accès à l'eau et aux moyens d'assainissement revêt une grande importance pour la lutte contre la pauvreté, mais cet objectif est rarement incorporé dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Les questions liées à l'approvisionnement en eau douce, à l'accès équitable à cette ressource et aux moyens d'assurer un assainissement adéquat devraient être mieux intégrées dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

### **B. Changer les modes de production et de consommation non viables**

32. L'éducation des consommateurs, du secteur privé et de l'industrie et des agriculteurs est d'une importance cruciale pour changer les modes non viables de consommation des ressources en eau et d'utilisation de ces ressources dans la production. Les gouvernements devraient prévoir des règles et des incitations en vue d'y parvenir.

### **C. Moyens d'exécution**

33. Les gouvernements doivent préserver et développer les règles de droit international protégeant l'eau douce en ratifiant rapidement les traités internationaux et en créant de façon judicieuse les instruments internationaux nécessaires. En outre, des initiatives de coopération doivent être prévues grâce à l'éducation et à la mise en place de mécanismes juridiques et économiques assurant l'accès à l'information relative à l'environnement et la participation du public. La question de l'eau pourra devenir de cette manière une force motrice pour la mobilisation de la société civile.

34. L'eau est un bien public. Elle ne peut être vendue à profit, les industries ne devraient pas tirer profit de la pauvreté. Les institutions financières internationales devraient promouvoir des coopératives locales pour la gestion de l'eau et ne devraient pas subordonner l'octroi des aides financières à la participation du secteur privé.

### **D. Égalité entre hommes et femmes**

35. Dans beaucoup de pays, les jeunes filles passent jusqu'à trois heures par jour à aller chercher de l'eau, ce qui représente une dépense d'énergie supérieure au tiers de leur consommation alimentaire journalière. Dans les écoles, lorsqu'on a besoin d'eau, ce sont les filles que l'on envoie la chercher, ce qui réduit d'autant le temps

qu'elles pourraient consacrer à l'étude ou aux loisirs. Les tâches ménagères comme de s'occuper d'aller chercher de l'eau excluent bon nombre de filles de l'école ou compromettent gravement leurs résultats scolaires.

36. Les jeunes filles africaines sont les plus durement touchées par des situations précaires en matière d'eau et d'assainissement. Bon nombre d'entre elles sont gardées au foyer afin notamment de s'occuper des malades et de la collecte de l'eau. Près de 20 millions de jeunes Africaines, soit 1 sur 10, seraient ainsi privées d'école. Celles qui vont à l'école arrêtent souvent leur scolarité après la puberté parce qu'il n'existe pas d'installations sanitaires sûres, propres et privatives.

## **E. Éducation**

37. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, la communauté internationale reconnaît d'une part qu'il existe un lien fondamental entre l'accès à une éducation de qualité et la santé et le bien-être des jeunes partout dans le monde, et d'autre part qu'il est nécessaire de renforcer les capacités et de mener des actions de sensibilisation dans ce domaine. Le mot « éducation » revient plus de 600 fois dans Action 21, juste après le terme « gouvernement ». Alors que s'ouvrent la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable et la Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie », nous demandons instamment que de nouvelles ressources continuent d'être dégagées au profit des enseignants, étudiants et jeunes dans le secteur de l'éducation scolaire et non scolaire.

38. L'avenir de l'eau, de la vie et de l'environnement en Afrique australe envisage un monde dans lequel l'utilisation de l'eau serait équitable et durable et irait dans le sens de la justice sociale et environnementale, de l'intégration régionale et de l'intérêt économique pour des générations présentes et futures. Ce projet met clairement en avant le rôle des jeunes et recommande leur participation. D'où la nécessité de créer et de soutenir un plus grand nombre d'associations de jeunes.

39. Le pari majeur pour de nombreux pays, en particulier les pays en développement, c'est d'offrir aux jeunes de véritables perspectives d'avenir. Les décisions prises au sommet sont souvent défavorables à ceux qui occupent le bas de l'échelle sociale, d'où la nécessité d'adopter une approche de bas en haut.

40. Il convient de développer le plus possible l'informatique et l'accès à Internet comme moyens de promouvoir l'intérêt pour les questions relatives à l'eau et à l'assainissement. Le système éducatif, du primaire à l'enseignement supérieur, devrait préparer les jeunes générations à devenir gestionnaires de l'eau. Les enseignants devraient, eux aussi, être sensibilisés et formés aux questions de l'eau et du développement durable : il faudrait soutenir et promouvoir leur participation à des ateliers de formation conçus à leur intention dans ce domaine.

## **VII. Grandes orientations**

41. Il faudrait voir dans l'éducation relative à l'eau une condition *sine qua non* de l'amélioration des soins de santé et de l'assainissement, l'accent étant mis notamment sur la conservation de l'eau regardée comme ressource limitée, non

renouvelable et vulnérable. Il convient de prendre en compte le rôle des jeunes dans la mise en oeuvre de ces programmes éducatifs.

42. Il faudrait donner la priorité aux questions relatives à l'eau et à l'assainissement, en leur faisant une place dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que dans les stratégies nationales de développement durable et autres plans nationaux.

43. Il faudrait établir des liens appropriés entre les organisations nationales et régionales et les organisations de jeunes sur les questions relatives à la gestion de l'eau, mettre au point des indicateurs qui renseignent sur l'importance de l'eau pour le développement durable et l'élimination de la pauvreté, et recueillir les bonnes pratiques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

44. Il faudrait promouvoir une approche participative, qui mobilise toutes les parties concernées et garantisse une communication et une coordination solides entre tous les intéressés, de sorte que les décisions liées au développement reflètent les préoccupations de tous, et qui encourage la coopération entre pouvoirs publics, organisations non gouvernementales et secteur privé.

## **VIII. Conclusions**

45. Le document intitulé Framework for Action on Water and Sanitation dresse la liste complète des domaines d'action, cibles et étapes intermédiaires, et exemples d'activités nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Au cours de la présente session, il s'agira de consolider les acquis au lieu de recommencer à zéro, pour la énième fois, pour analyser, une fois encore, Action 21, que tout le monde connaît par coeur à présent. Ne pouvant consacrer que deux sessions de la Commission du développement durable au débat sur cette question, nous devrions aller droit à l'essentiel.

46. Concernant les jeunes et les enfants, il faudrait mettre l'accent sur l'éducation relative à l'eau et à l'assainissement au service du développement durable, à tous les niveaux, de l'éducation scolaire et non scolaire. En effet, cette éducation à l'occasion de toutes les matières formera une nouvelle génération d'hommes et de femmes qui, non seulement utiliseront l'eau de manière rationnelle dans leur vie professionnelle et personnelle, amèneront les pouvoirs publics à élaborer des politiques durables, se laveront les mains pour se protéger contre les maladies, mais susciteront également une culture de l'eau essentielle à la protection et à la mise en valeur de cette ressource vitale.

## **Établissements humains**

### **IX. Introduction**

47. L'objectif premier de la politique relative aux établissements humains est d'améliorer leur qualité sociale, économique et environnementale, ainsi que les conditions de vie et de travail de tous, en particulier des pauvres vivant dans les villes ou les campagnes. Sa réalisation repose sur des activités de coopération technique et des partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les

collectivités, ainsi que sur la participation des groupes vulnérables tels que les femmes, les personnes âgées et les enfants, qui sont nos futurs dirigeants à la prise des décisions. La nécessité de créer des établissements humains décents est largement évoquée dans le programme Action 21.

48. Le développement humain est l'un des principaux objectifs du développement durable. Or, quelle est la situation sur le terrain en 2004, 12 ans après le Sommet Planète Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992 et qui a été suivi d'autres conférences sur la question? Comment le programme Action 21 a-t-il été mis en oeuvre dans la pratique? A-t-on amélioré les conditions de vie des gens? Leur a-t-on donné le minimum de confort? La situation, en particulier dans les pays en développement, est humiliante, moralement dégradante, déplorable et oppressive!

49. Les espoirs exprimés lors des conférences antérieures ont été déçus. Un grand nombre de personnes n'ont toujours pas accès à un logement digne de ce nom. Selon Anne-Marie Sacquet, l'inégalité est intolérable pour le genre humain et menace, à terme, les structures sociales et économiques.

50. *L'Atlas mondial du développement durable* (2003) prévoit également que d'ici à 2025, la population urbaine dans le monde aura doublé, atteignant 5 milliards de personnes (soit 6 sur 10 habitants).

51. Lors de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, tenue à Istanbul en 1996, on a estimé à 1 milliard le nombre de personnes dans le monde privées d'un logement décent, le nombre des sans-abri étant de plus de 100 millions. Il est important que tous les chefs d'État aient conscience de ce que la mauvaise qualité des logements nuit toujours gravement au bien-être général des personnes. En milieu urbain, en particulier dans les pays en développement, on assiste à l'explosion des bidonvilles habités par des squatters. Les habitants de ces campements, au Zimbabwe par exemple, n'ont quasiment pas accès à des commodités de base telles que l'eau salubre ou un système d'assainissement, situation qui nuit à la santé, en particulier celle des enfants, qui ont peu de défenses immunitaires. Les gens vivent dans un milieu pollué, sont privés de toute intimité et le taux de criminalité est relativement élevé. Au Zimbabwe, les campements de squatters situés autour de Harare ont été déclarés zones dangereuses, interdites, en particulier aux visiteurs, et seuls y survivent les plus aptes.

52. Dans la plupart des cas, ce sont les femmes et les enfants qui souffrent des pires conditions de vie, tandis que les hommes se livrent à des beuveries. De nombreux ménages dirigés par des femmes sont également très vulnérables aux expulsions par les autorités urbaines, et rares sont les femmes qui peuvent se battre et défendre leurs intérêts.

53. La Déclaration du Millénaire reconnaît les conditions effroyables dans lesquelles vivent les citoyens pauvres du monde. Si rien n'est fait pour en limiter la croissance, la population mondiale des bidonvilles triplera d'ici à 2050.

54. En Asie, seuls 3 % des fonds de l'État sont alloués à la gestion des collectivités locales, contre une moyenne d'environ 40 % dans les pays industrialisés.

55. L'heure est venue d'envisager la question du développement sous un angle nouveau. Il nous faut mettre en oeuvre des projets efficaces orientés vers l'action et nous attaquer de front aux problèmes qui se posent. La principale question à

résoudre est la suivante : Pourquoi tous ces problèmes persistent-ils et prennent-ils une ampleur démesurée dans les pays en développement? Pourquoi les femmes et les jeunes y sont-ils particulièrement vulnérables? Aussi simples que puissent paraître les réponses à ces questions, la situation est plus compliquée dans la réalité. Lorsque l'on traitera ces questions en faisant preuve d'ouverture d'esprit et dans cette double perspective, le développement durable pourra devenir réalité.

56. Pour commencer, il faut sérieusement prendre en considération le double rôle de la femme, et étudier la place de l'homme, de la femme et des jeunes dans toutes les sphères de la société pour connaître les potentiels, aspirations et besoins pratiques et stratégiques propres à chaque groupe.

57. Les politiques de développement des établissements humains ont largement sous-estimé, pour ne pas dire totalement méconnu, ce double rôle essentiel joué par la femme, à savoir la procréation et la production. Or, la société lui impose souvent un trop lourd fardeau. Ses activités non rémunérées et pénibles sont rarement considérées comme un vrai travail, encore qu'elles soient essentielles à la survie de son entourage.

58. Il est essentiel que la Commission du développement durable reconnaisse que des conditions de vie mauvaises nuisent à la santé de la société, en particulier à la santé génésique des femmes et au développement de l'enfant. Futur décideur, peut-être, celui-ci se trouve ainsi pris dans un cercle vicieux, de même que d'autres groupes, tels que les femmes, les peuples autochtones, les personnes âgées et les handicapés.

59. Ces nouvelles approches devraient être au coeur des stratégies nationales en matière d'établissements humains. Les pays devraient établir des priorités parmi les huit domaines de programme, conformément à leurs plans et objectifs nationaux, en tenant dûment compte de leur contexte social et culturel.

60. De plus, les pays devraient envisager de mener une action de suivi afin de vérifier l'impact de leurs stratégies sur les groupes marginalisés ou laissés pour compte, en s'intéressant en particulier aux besoins des femmes et des enfants.

61. Dans les pays industrialisés, la consommation urbaine met à rude épreuve l'écosystème tandis que, dans le monde en développement, les établissements humains souffrent d'un manque de matières premières, d'énergie et de croissance économique, ne serait-ce que pour remédier à des problèmes socioéconomiques élémentaires. Dans de nombreux pays en développement, les gouvernements ont mis en oeuvre des projets de logement destinés à répondre aux attentes de la population, mais, mal conçus, ces projets se sont soldés par un échec retentissant. Une question simple méconnue par les gouvernements est l'analyse des problèmes propres à chaque sexe. Il ne s'agit plus d'envisager la collectivité sous l'angle des privations matérielles endurées mais sous celui de ses problèmes structurels propres à chaque collectivité. À envisager la question sous le seul angle des besoins matériels, on court le risque de porter préjudice à certains groupes, en particulier les femmes et les enfants, voire de les marginaliser.

## **X. Politique nationale du logement**

62. Lancée en 1991 comme suite à la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 recommandée dans Action 21, la politique nationale du logement du

Nigéria vise le développement durable des établissements humains. Néanmoins, cette politique de promotion du logement privilégie les classes moyennes ou aisées de la société. Les projets de construction destinés aux pauvres sont soit insuffisants soit détournés au profit des riches; les enfants sont totalement laissés pour compte. Les pauvres n'ont pas les moyens de s'acheter un logement et encore moins de garantir un prêt.

## **XI. Que faut-il faire?**

63. Il est difficile de mettre en évidence les difficultés spécifiques que soulèvent pour les femmes et les enfants les politiques et programmes en faveur des établissements humains, qui souvent aux yeux des décideurs intéressent tout le monde, sans distinction de sexe. On peut cependant démontrer que les politiques économiques et d'aménagement du territoire actuelles sont funestes aux plus démunis et que ce sont les femmes et les enfants qui les premiers pâtissent des politiques et programmes mal conçus. D'où la nécessité de prendre d'urgence les mesures suivantes :

a) Choisir une approche indifférenciée de la formulation et de l'application de toutes les politiques, y compris les politiques du logement, qui permette de dégager des données ventilées par sexe, par classe et par âge;

b) Adopter une approche intégrée des différents domaines : eau, électricité, assainissement, drainage et gestion des déchets solides;

c) Assurer la mise en oeuvre et le suivi des plans-cadres pour les grandes villes s'il en existe, et établir et mettre en oeuvre de nouveaux plans s'il n'en n'existe pas ou s'ils sont devenus dépassés;

d) Améliorer l'économie rurale grâce au développement des industries artisanales et des industries de transformation des produits agricoles, afin d'offrir un emploi aux habitants des campagnes et de lutter contre l'exode rural;

e) Fournir des équipements sociaux à au moins 75 % des collectivités rurales de manière à stimuler et à entretenir le développement autonome et à lutter contre l'exode rural;

f) Encourager la participation du secteur privé et des collectivités aux activités de rénovation, au logement et aux infrastructures en milieu urbain;

g) Créer une banque de données nationale sur les établissements humains afin de fournir des informations de base qui pourront être utilisées pour mieux planifier le développement durable de ces établissements;

h) Promouvoir un accès facile à la terre en faveur des familles à faible revenu en particulier;

i) Accroître les crédits alloués à la gestion des établissements humains.

## **XII. Grandes orientations**

64. Les pouvoirs publics ne sont pas seuls censés offrir des infrastructures acceptables : il faudrait apporter un appui aux jeunes dans toutes leurs entreprises,

sous la forme soit d'un apport d'idées soit de la meilleure éducation possible. Il reste que l'intervention de l'État est décisive pour parvenir à un développement socialement équitable, économiquement viable et structurellement rentable. À cette fin, il est essentiel que les choix politiques de l'État soient transparents et tiennent compte des besoins spécifiques à l'homme et à la femme.

65. Il faut également améliorer la qualité des colonies de squatters en leur fournissant des infrastructures et des services de base. Les collectivités bénéficiaires doivent prendre une part active à cette entreprise de développement. Elles doivent y contribuer de toutes les manières possibles et même en être le moteur, ce qui permettra de réduire le syndrome de la dépendance au donateur.

### **XIII. Conclusions**

66. Les gouvernements doivent appliquer tous les protocoles qu'ils ont signés et mettre en oeuvre tous les accords issus d'Action 21.

67. Les différents organes de tutelle, dont l'Agence fédérale de protection de l'environnement et le Département des ressources pétrolières, devraient être renforcés afin de réglementer les pratiques des compagnies pétrolières dans le delta du Niger. Il faudrait planter un plus grand nombre d'arbres, et les gouvernements devraient adopter une approche participative du logement des plus démunis en faisant appel aux efforts conjoints des secteurs public et privé et des collectivités.

---